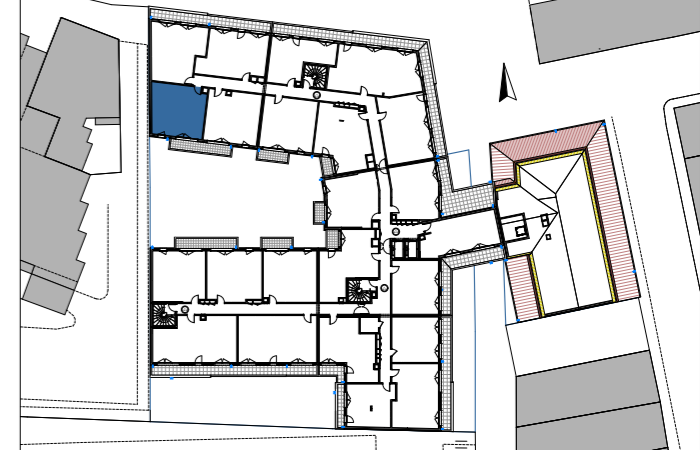
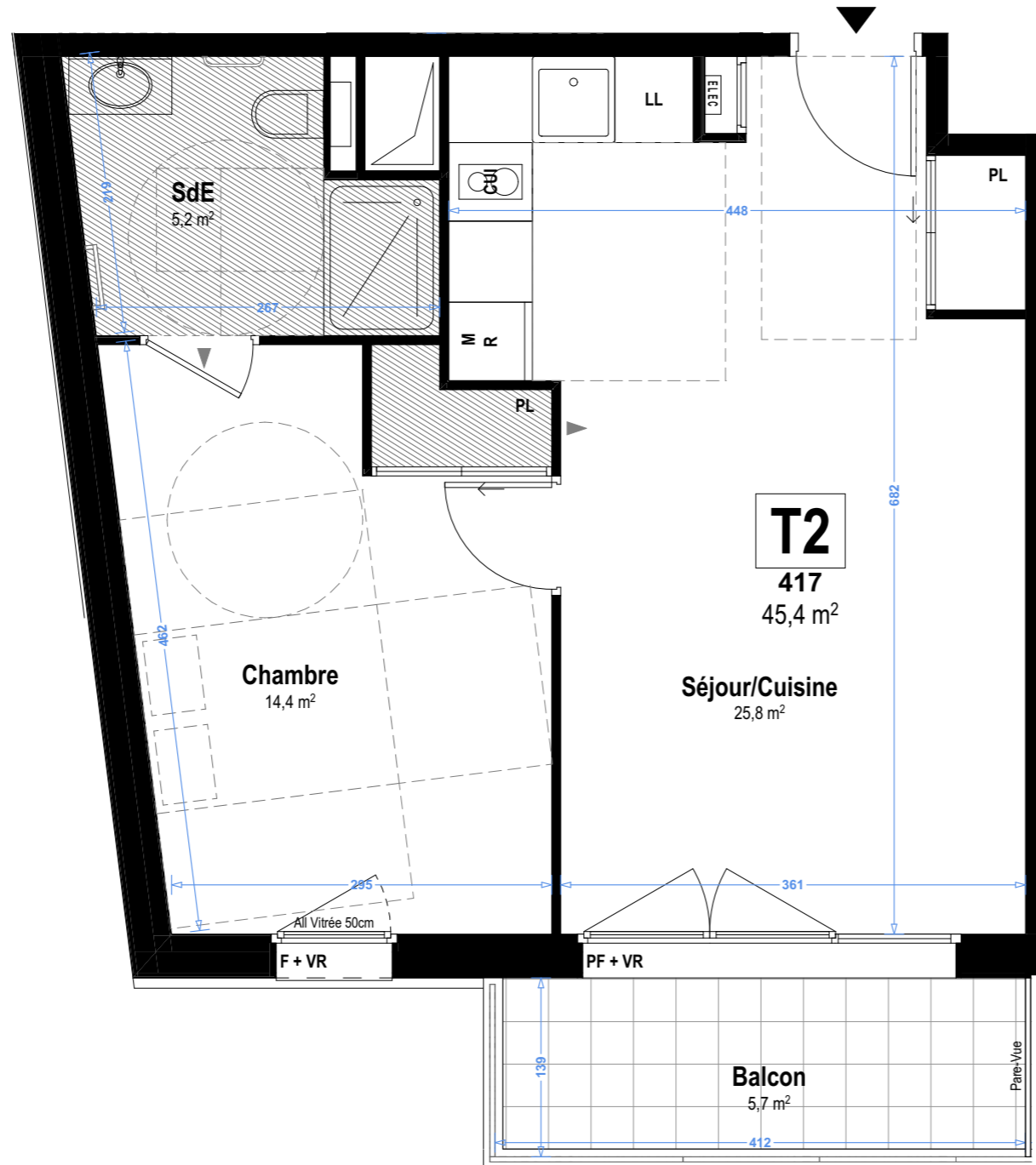
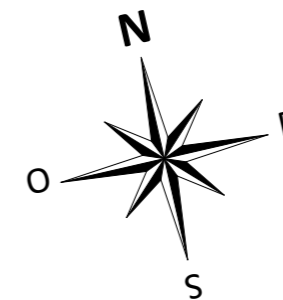


**PROVISOIRE**



**NIVEAU R+4 - 417 - 2 PIECES**

Nom	Surface
Séjour / Cuisine	25,8 m <sup>2</sup>
Chambre	14,4 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	5,2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>45,4 m<sup>2</sup></b>
Balcon	5,7 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>51,1 m<sup>2</sup></b>



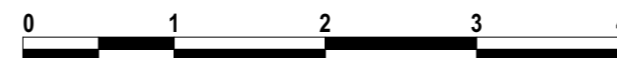
**LEGENDE**

<b>PF</b> Porte-Fenêtre	<b>R</b> Réfrigérateur à poser
<b>F</b> Fenêtre	<b>CUI</b> Bloc Cuisson
<b>VR</b> Volet Roulant	<b>M</b> Emplacement Micro-ondes
<b>PL</b> Placard	<b>LL</b> Emplacement Lave-Linge
Sèche-Serviettes	Soffites
Tableau Electrique	Espace d'usage PMR
	Espace de Manoeuvre PMR



**NEXITY**  
5 Rue René Cassin - 13003 Marseille  
Tél : 04 96 12 00 12

**FAUBOURG IMMOBILIER**  
37 Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris  
Tél : 01 78 05 45 45



Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de cotes (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. A la livraison le terrain pourra présenter des différences de niveaux dues à la topographie naturelle des lieux, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.

INDICE : PROV

DATE : 28/02/2024